

Formation aux écrits professionnels

UN DISPOSITIF
ÉTENDU ET
UNE SOLUTION
NOUVELLE
POUR VOS
RECRUTEMENTS



Votre objectif

Permettre à vos salariés et à vos nouveaux embauchés d'acquérir les bases de l'expression orale et écrite ainsi que la lecture du français à partir du vocabulaire professionnel et ce, quels que soient leurs niveaux linguistique et professionnel.

www.faf-proprete.fr



www.fare.asso.fr



3 atouts :

- Une pédagogie ancrée sur les métiers de la Propreté.
- Une formation de qualité qui s'appuie sur un réseau d'organismes qualifiés.
- Un projet d'entreprise entièrement piloté par le FAF Propreté et le Fare.

DYNAMISER VOS ÉQUIPES...

Nouvel élan professionnel... la formation aux écrits professionnels permet de développer l'autonomie de vos salariés. Né il y a 5 ans d'une démarche paritaire, ce dispositif prend aujourd'hui une dimension nouvelle pour :

- **Accompagner** la modernisation d'un secteur où l'écrit prend de plus en plus de place.
- **Anticiper** les difficultés de recrutement.
- **Fidéliser** et motiver les équipes en développant le professionnalisme.

► Un enjeu majeur pour les entreprises de propreté*

- Favoriser l'aptitude commerciale, la communication vers le client et les usagers.
- Permettre la formalisation et la transmission des informations aux clients et à la hiérarchie de l'entreprise.
- Mieux déléguer en développant l'autonomie des salariés.
- Accompagner l'évolution professionnelle des salariés et les fidéliser.
- Accroître la performance grâce à une nouvelle organisation du travail, une économie de temps et de produits.

* Témoignages à découvrir sur CD-Rom

► Concrètement dans votre entreprise...

Un accompagnement continu

Le pilotage du projet, son suivi et l'évaluation continue sont assurés par le FAF Propreté, aidé par le cabinet de consultants RECIF.

Avec vous pour :

1. étudier la pertinence du projet en fonction de vos objectifs.
2. repérer les salariés concernés.
3. formaliser l'engagement des salariés, de l'entreprise et des formateurs.
4. organiser la mise en œuvre de la formation aux écrits professionnels.

250 heures de formation

Pour une ou plusieurs entreprises, le dispositif comprend 250 heures de formation réparties en 1 à 2 séances par semaine. Il s'appuie sur vos documents professionnels (cahier de liaison, fiches de poste, consignes de sécurité, fiches produits, carnet de suivi et de contrôle...).

La formation est réalisée par un organisme de formation du réseau sélectionné et formé par le FAF Propreté qui garantit ainsi la qualité des méthodes et leur adéquation avec la profession.

Et le soutien financier du FAF Propreté

Le financement de la formation est assuré par le FAF Propreté avec, dans certains cas, le soutien des institutionnels régionaux.



...MAIS AUSSI VOS RECRUTEMENTS

Considéré comme une étape incontournable, le dispositif a été étendu par les partenaires sociaux à un autre public : **les nouveaux embauchés.**

Expérimentale dans certaines régions (PACA, Midi-Pyrénées, Alsace, Centre et Aquitaine), la mesure devrait se déployer ensuite sur l'ensemble du territoire national.

En expérimentation

➤ Aujourd'hui vos stagiaires... demain vos salariés

Le FARE propose, organise et suit **ce parcours de préqualification** qui intègre les écrits professionnels dans la formation des futurs agents de service (Niveaux 1 et 2).

Pour vous, c'est l'opportunité :

- **D'anticiper vos recrutements** en intégrant un stagiaire dont vous pourrez évaluer le potentiel et les motivations.
- **De le recruter et/ou de programmer la montée en puissance** de ses capacités professionnelles en lui proposant à l'issue de ce stage un parcours de professionnalisation.

- 750 heures dont 300 heures en entreprise.
- Une démarche innovante et de qualité grâce à un réseau d'organismes de formation sélectionné par le FAF Propreté et au support utilisé (Kit Libéro).
- Expression orale/écrite et techniques de base : une formation très complète.

Votre contact : le chargé de mission Fare de votre région

Et bientôt !

➤ Vos nouveaux agents de service

... Dès le recrutement

Vous pouvez aujourd'hui intégrer la formation aux écrits professionnels dans le parcours du contrat de professionnalisation pour préparer un agent de service de Niveau 3 (agent machiniste classique, 1^{er} valet/femme de chambre, agent de propreté en milieu sensible...).

Véritable atout pour développer vos compétences, le contrat de professionnalisation permet **de recruter, former et qualifier*** en même temps.

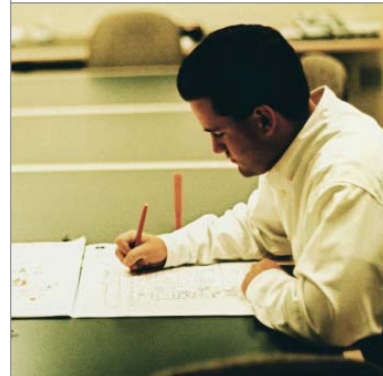
* Dispositif permettant d'acquérir une qualification reconnue par la branche, un diplôme ou un titre à finalité professionnelle et, sous certaines conditions, de bénéficier d'exonérations patronales.

Prenez de l'avance...

Vous préparerez ainsi des **salariés particulièrement performants** tant sur le plan technique que relationnel (expression en français, attitudes de service, communication vers les usagers des sites)...

Un atout concurrentiel évident que vos clients ne manqueront pas de remarquer !

Votre contact : le conseiller ou le chargé de mission FAF Propreté de votre région



“ ... Avant, je baissais la tête en répondant que je ne savais pas. Aujourd'hui, je comprends mieux ce que je fais, je peux mieux communiquer avec les autres ... ”

Aicha ABBOU
Agent de Service SIN & STES



“ ... Ils sont devenus plus autonomes, plus ouverts, que ce soit vis-à-vis de leurs supérieurs, de leurs collègues ou des clients... L'équipe est plus motivée et plus solidaire... ”

Monique HERVIEU
PDG de la société TERBATI

Contactez vite votre conseiller régional.

Pour vos salariés, le site FAF Propreté : www.faf-proprete.fr
Pour vos recrutements et demandes de stagiaires, le FARE : www.fare.asso.fr

Vos contacts FAF Propreté

Secrétaire générale : Ghislaine Vaesken
Tél. : 01 46 77 21 21 • Fax : 01 46 77 63 36
email : gvaesken@faf-proprete.fr

Bordeaux

Eric Laroubine
Tél. : 05 56 36 02 77 • Fax : 05 56 36 20 55
email : elaroubine@faf-proprete.fr

Deauville

Liliane Savary
Tél. : 02 47 37 54 61 • Fax : 02 47 38 81 78
email : lsavary@faf-proprete.fr

Lille

Denis Duflot
Tél. : 03 20 13 11 06 • Fax : 03 20 55 43 81
email : dduflot@faf-proprete.fr

Lyon

Pierre Chalamet
Tél. : 04 72 78 34 69 • Fax : 04 72 78 34 68
email : pchalamet@faf-proprete.fr

Marseille

François Marent
Tél. : 04 91 11 83 00 • Fax : 04 91 11 84 00
email : fmarent@faf-proprete.fr

Nantes

Chantal Glotain
Tél. : 02 40 63 74 14 • Fax : 02 40 63 73 21
email : cglotain@faf-proprete.fr

Nice

Sandra Valentin
Tél. : 04 91 11 74 65 • Fax : 04 91 11 74 88
email : svalentin@faf-proprete.fr

Rennes

Xavier Allain Laroche
Tél. : 02 99 26 10 98 • Fax : 02 99 26 10 94
email : xalaroche@faf-proprete.fr

Strasbourg

Martine Robinet
Tél. : 03 88 33 77 22 • Fax : 03 88 83 77 43
email : mrobinet@faf-proprete.fr

Toulouse

Alix Meilleroux
Tél. : 05 34 66 59 63 • Fax : 05 34 66 59 64
email : ameilleroux@faf-proprete.fr

Villejuif - Ile-de-France Nord

Bertrand Pelliet
Tél. : 01 46 77 21 21 • Fax : 01 46 77 63 36
email : ameilleroux@faf-proprete.fr

Ile-de-France Est

Hélène Iglesias
Tél. : 01 46 77 21 21 • Fax : 01 46 77 63 36
email : ameilleroux@faf-proprete.fr

Ile-de-France Sud

Philippe Chereau
Tél. : 01 46 77 21 21 • Fax : 01 46 77 63 36
email : ameilleroux@faf-proprete.fr

Ile-de-France Ouest

Christine Bèque
Tél. : 01 49 58 02 07 • Fax : 01 46 78 43 79
email : cbeque@faf-proprete.fr

Tours

Evelyne Balichard
Tél. : 02 47 38 12 03 • Fax : 02 47 38 12 07
email : ebalichard@faf-proprete.fr

Vos contacts FARE

Secrétaire général : Jean Dalichoux
Tél. : 01 43 36 20 50 • Fax : 01 43 36 40 61
email : jdalichoux@fare.asso.fr

Alsace-Lorraine

Sabine Herrgott
Tél. : 03 88 19 66 71 • Fax : 03 88 83 93 17
email : sherrgott@fare.asso.fr

Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes

Antoine Lecat
Tél. : 05 56 07 06 72 • Fax : 05 57 26 37 90
email : alecat@fare.asso.fr

Auvergne

Jacqueline Guinet
Tél. : 04 78 74 42 48 • Fax : 04 72 78 99 70
email : jguinet@fare.asso.fr

Bretagne - Pays de la Loire

Isabelle Cantin-Rousseau
Tél. : 02 99 26 10 95 • Fax : 02 99 26 10 96
email : icantinrousseau@fare.asso.fr

Ile-de-France

Tél. : 01 43 36 12 42 • Fax : 01 53 62 95 58

Midi-Pyrénées - Languedoc-Roussillon

Barbara Deudon
Tél. : 05 62 47 01 35 • Fax : 05 62 16 06 51
email : bdeudon@fare.asso.fr

Nord - Aisne - Haute-Normandie

Karine Simon
Tél. : 03 20 06 45 18 • Fax : 03 20 06 42 65
email : ksimon@fare.asso.fr

Provence-Alpes-Côte d'Azur - Corse

Marie-Pierre Di Léor
Tél. : 04 91 11 74 65 • Fax : 04 91 11 74 88
email : mpdileo@fare.asso.fr

Rhône-Alpes

Marc Privolt et Betty Vadeboin
Tél. : 04 72 78 99 57 • Fax : 04 78 78 04 25
Tél. : 04 72 78 70 10 • Fax : 04 72 78 96 11
email : mprivolt@fare.asso.fr
bvadeboin@fare.asso.fr

Centre et Basse-Normandie

Sandie Defer
Tél. : 02 47 37 54 61 • Fax : 02 47 38 81 78
email : sdefer@fare.asso.fr

Bourgogne - Franche-Comté

Champagne-Ardenne
Stéphanie Hue
Tél. : 03 80 38 16 83 • Fax : 03 80 38 25 31
email : shue@fare.asso.fr

